

vétérans de la République, les yeux fixés sur Napoléon, attendaient le prix de leurs exploits. Les soldats et officiers qui devaient recevoir des croix étaient sortis des rangs, et s'étaient avancés jusqu'au pied du trône impérial. Napoléon, debout, leur lut la formule si belle du serment de la Légion d'honneur, puis, tous ensemble, au bruit des fanfares et de l'artillerie, répondirent : " Nous le jurons ! " Ils vinrent ensuite, pendant plusieurs heures, recevoir les uns après les autres cette croix qui allait remplacer la noblesse du sang. D'anciens gentilshommes montaient avec de simples paysans les marches de ce trône, également ravis d'obtenir les distinctions décernées à la bravoure, et tous se promettant de verser leur sang pour assurer à leur patrie et à l'homme qui la gouvernait, l'empire incontesté du monde.

L'ordre de la Légion d'honneur se compose de grands-croix, de grands officiers, de commandeurs, d'officiers et de chevaliers. Les grands-croix sont assimilés au rang de général de division, les grands officiers à celui de général de brigade, les commandeurs à celui de chef de bataillon, et les chevaliers à celui de capitaine. Pour les militaires, elle donne droit à une allocation annuelle incessible et insaisissable qui varie selon le grade, " 250 francs pour les chevaliers, 500 francs pour les officiers, 1000 francs pour les commandeurs, 2,000 francs pour les grands-officiers et 3,000 francs pour les grands-croix. " Cette allocation ne s'applique pas au civil. En France, on porte les armes aux chevaliers et aux officiers ; on les présente aux commandeurs, etc. : tous ont droit aux honneurs funèbres militaires de leurs grades (1).

A ces distinctions accordées à nos compatriotes dans l'ordre de la Légion d'honneur, sont venus se joindre des procédés pleins de délicatesse. Ainsi, par l'entremise de M. Perreault, secrétaire de la Commission canadienne à l'Exposition de Paris, M. Louvrier de Layollais, directeur de l'Ecole nationale des arts décoratifs de France, annonçait au premier ministre de la province de Québec qu'il mettait à la disposition de notre Conseil des arts et manufactures toute une " collection de modèles en terre cuite représentant les principaux types d'objets d'ornementation architectonique : rosaces, colonnettes, volutes, feuillages, fleurs, fruits, cariatides, bustes, anges, gargouilles, etc. "

Cet envoi gracieux était précédé de la lettre suivante :
 MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES ET DES BEAUX ARTS
Direction des Sciences et des Lettres.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Paris, le 17 novembre 1878.

Monsieur le Ministre,

L'Ecole Nationale des Arts Décoratifs, à Paris, dirigée par M. Louvrier de Layollais, a exposé au Champ-de-Mars un certain nombre de figures en terre cuite, destinées à servir de modèles dans les écoles professionnelles.

Permettez-moi, monsieur le Ministre, de vous offrir, de la part de Monsieur le Directeur de l'Ecole, ces spécimens du travail des élèves français.

Toutes les terres cuites seront tenues à votre disposition ou à celle de la personne que vous voudrez bien déléguer pour les retirer, dans les salles consacrées à l'Exposition du Ministère au Champ-de-Mars.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,
 De Votre Excellence

Le très-dévoué serviteur,
 Le Directeur de l'Exposition du Ministère,
 BN. DE VATTIERE.

Monsieur Joly, Premier Ministre de la province de Québec, à Québec (Canada).

(1) Le premier Canadien-français qui a été décoré de la légion d'honneur est le contre amiral Bedout, né à Québec en 1751 ; le second est le général François-Joseph Chaussegros de Léry, né aussi à Québec en 1754 et mort en 1824. L'amiral Bedout était grand-croix et le général de Léry grand-officier de l'ordre. M. J. C. Taché, député-ministre d'Agriculture d'Ottawa, est chevalier de la Légion d'honneur.

Comme nous le disions au commencement de cet article, toutes ces marques de délicate attention, nous venant de la mère patrie, ne sauraient que resserrer de plus en plus des liens qui nous sont déjà si chers, et que va bientôt nouer—et pour longtemps, nous l'espérons—le traité de commerce projeté entre la France et le Canada.

En attendant cet heureux résultat, la province de Québec doit se montrer fière de ceux qui, parmi les siens, se sont honorés, en faisant à Paris l'orgueil de la patrie canadienne. Ils ont rappelé à notre mère, la France, que ses fils sont toujours dignes de son nom et de ses affections ; et, quant à M. Ouimet personnellement, il a bien eu raison de publier ces fières paroles dans le *Journal de l'Instruction Publique* :

Le surintendant pourrait s'enorgueillir des succès de l'exposition scolaire à Paris : il préfère s'en autoriser pour réclamer quelque bienveillance de la part de la législature et du pays, lorsqu'il prêchera de nouvelles réformes.

—*L'Opinion Publique.*

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

30 janvier 1879.

Me voilà !

Eh bien ! oui, me voilà de nouveau tenant la plume, dirigeant, rédigeant et orthographiant un journal sténographique.

Une des raisons qui m'avaient porté à remettre à monsieur de Callestein et à M. de Bellanoy mon journal " Le Sténographe, " c'était le besoin d'être libre pendant l'Exposition.

La Sténographie était peu connue en France, il me fallait montrer qu'elle s'y trouvait déjà dans d'assez vastes proportions ; elle était regardée comme un art à peu près inabordable, il me fallait prouver qu'on pouvait l'acquérir facilement ; on la reléguait volontiers dans les profondeurs des bureaux du Sénat et de la Chambre des Députés, il me fallait montrer que sa place était tout aussi bien dans les écoles et dans les plus humbles chaumières.

Grâce au dévouement d'innombrables adhérents, auxquels je ne saurais montrer trop de reconnaissance, cette tâche me fut facile : que pouvaient objecter même les hommes les plus antipathiques, les plus indifférents, lorsque je leur faisais voir les 100,000 lettres ou cartes postales, écrites en sténographie, qui m'avaient été adressées à moi personnellement dans l'espace de 10 années, lorsque je leur mettais en mains ces innombrables autres lettres ou cartes postales adressées à tant d'autres personnes, et les nombreux travaux que nous avions étalés : livres splendidement autographiés, cartes microscopiques, dessins sténographiques de tous genres ! et les cahiers de devoirs sténographiques, faits dans de très-nombreuses écoles ou pensionnats ! et la bibliothèque sténographique, et la collection des 19 journaux sténographiques !

Aussi, notre exposition fut-elle, pour grand nombre de visiteurs, toute une révélation, et la plupart d'entr'eux s'en allèrent, emportant de la sténographie une idée tout autre que celle à laquelle leur esprit s'était arrêté jusqu'à ce jour.

Mais il ne suffisait pas d'intéresser et de convaincre le public, il fallait porter la conviction dans l'esprit de l'illustre aréopage choisi pour proclamer les vainqueurs et distribuer les récompenses d'après le mérite. Grâce aux difficultés inouïes accumulées comme à plaisir par les anciennes méthodes autour de l'étude de la sténogra-